



Heures de tig non effectuées + casier judiciaire (et sursis)

Par **aidesvp**, le **09/06/2009** à **22:14**

Bonjour,

Mon ami a eu divers problèmes avec la justice. Actuellement, il a un casier judiciaire et 17 mois de sursis. Il doit être jugé car il devait effectuer des heures de TIG il y a 1 an, mais, à cette époque, il n'a pas pu les faire (raisons familiales). J'aimerais savoir quels sont les risques réels pour lui. Une peine d'emprisonnement ? Une amende ? De nouvelles heures de TIG ? Une semi liberté ?

Merci de me répondre le plus rapidement possible, car cette situation m'inquiète.